

HETSL

# Rapport annuel 2024

S'engager.  
Au cœur de la société.

Haute école de travail social  
et de la santé Lausanne

HE  
TSL



Hes·so

## TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>Message du Conseil de fondation .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Faits marquants de l'année 2024 .....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Enjeux et perspectives .....</b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b>Associations d'étudiant·es .....</b>	<b>9</b>
<b>5</b>	<b>Diplômes et prix décernés .....</b>	<b>10</b>
<b>5.1</b>	<b>Diplômes remis en 2024 .....</b>	<b>10</b>
<b>5.2</b>	<b>Prix remis en 2024 .....</b>	<b>12</b>
<b>6</b>	<b>Les étudiant·es en chiffres .....</b>	<b>14</b>
<b>7</b>	<b>Ressources humaines .....</b>	<b>18</b>
<b>8</b>	<b>Filières initiales et 3<sup>ème</sup> cycle .....</b>	<b>19</b>
<b>8.1</b>	<b>Travail social .....</b>	<b>19</b>
<b>8.2</b>	<b>Ergothérapie .....</b>	<b>20</b>
<b>8.3</b>	<b>Formation Master .....</b>	<b>20</b>
<b>8.4</b>	<b>Doctorats .....</b>	<b>21</b>
<b>9</b>	<b>Unité de formation continue .....</b>	<b>22</b>
<b>10</b>	<b>LaReSS .....</b>	<b>23</b>
<b>11</b>	<b>Manifestations et réseaux de compétences .....</b>	<b>24</b>
<b>12</b>	<b>Bilan et comptes de résultats .....</b>	<b>25</b>
<b>13</b>	<b>Composition du Conseil de fondation .....</b>	<b>29</b>

## 1 MESSAGE DU CONSEIL DE FONDATION

### 60 ans et pas une ride !

La HETSL est à ce point attentive à rester toujours en phase avec les besoins des terrains qu'elle ne vieillit pas ! Elle perfectionne ses enseignements, elle crée de nouveaux programmes de formations, elle développe sa recherche et ses formations continues ; autrement dit, la HETSL se remet en permanence en question tout en gardant la ligne de ce qui fait son succès depuis 60 ans : une formation tertiaire exigeante tout en étant professionnalisante.

Le Conseil professionnel de la HETSL est à cet égard un allié particulièrement précieux de l'Ecole pour garder la ligne; que ses membres, emmenés par la Présidente du Conseil, Mme Caroline Regamey, soient vivement remerciés de leur engagement. Les remerciements du Conseil de fondation se prolongent bien évidemment à l'ensemble des partenaires académiques et métiers de notre institution.

S'agissant de la HETSL elle-même, dans toutes ses composantes, le Conseil de fondation est conscient de l'immense travail généré par cette année de célébration. Il souhaite remercier tous les membres de la communauté HETSL pour les idées novatrices de célébration de ce jubilé ainsi que et surtout pour la concrétisation de ces idées dans un programme chargé et ambitieux. L'école, sous la conduite de son directeur Alessandro Pelizzari, a magnifiquement atteint ses objectifs.

Le soutien fort et fidèle de la HES-SO ainsi que des autorités vaudoises au développement de l'Ecole est d'autant plus précieux, nécessaire et apprécié que l'école aborde une phase de transition importante avec le départ prévu de l'ergothérapie vers la Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV) et son nouveau campus à Dorigny et, partant, l'augmentation de ses effectifs en travail social.

Enfin, je souhaite remercier chaleureusement les membres du Conseil de fondation pour leur engagement sincère et fort compétent au service de la HETSL ; au sein du Conseil j'adresse des remerciements tout particuliers à Irène Schmidlin et Daniel Oesch qui ont œuvré au sein du Conseil pendant plusieurs années. Nos deux collègues ont pris, à grands regrets, la décision de quitter le Conseil pour des raisons liées à l'intensité de leurs engagements professionnels respectifs. Irène et Daniel ont été des collègues très appréciés pour leurs apports importants aux discussions et aux décisions du Conseil de fondation en faveur de la HETSL.

**S'engager.**

**Au cœur de la société.**

Au nom du Conseil de fondation,



Anne-Catherine Lyon

Présidente du Conseil de fondation

## 2 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

Marquée par les festivités de son 60<sup>ème</sup> anniversaire, l'année 2024 a été riche en réalisations pour la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), comme en témoigne le présent rapport d'activité. Ces célébrations ont permis de rappeler le rôle essentiel de la HETSL à former des professionnel·les pour intervenir dans les différents champs de l'action sociale et de l'ergothérapie en leur apprenant à déployer un accompagnement spécifique en fonction du type d'approche, de problématique et de public, que ce soit en formation initiale ou en formation continue. Dans un contexte de pénurie de personnel qualifié, la valorisation des métiers enseignés à la HETSL est plus que jamais cruciale. Nous y reviendrons.

C'est dans ce cadre aussi, et fidèle à sa culture participative, que la HETSL a poursuivi le repositionnement de son action, avec une première augmentation de ses effectifs étudiantins et une révision de l'offre de formation, conformément aux recommandations issues des Assises du social de 2023 et aux décisions du Comité gouvernemental relatives à l'augmentation des quotas en Travail social et en Ergothérapie dans le cadre du PFD 25-28. Le transfert de la filière en Ergothérapie au Campus santé de HESAV en 2026, décidé par le Canton de Vaud, est l'autre élément structurant qui a fortement mobilisé l'institution pour assurer un accompagnement attentif de cette transition.

**Au niveau institutionnel**, quelque 950 étudiant·es ont suivi les modules de nos filières initiales en Travail social et en Ergothérapie. Elles et ils ont partagé les espaces de l'école avec environ 2150 participant·es à nos formations continues, avec nos enseignant·es, chercheuses et chercheurs ainsi qu'avec notre personnel administratif et technique. Nombre d'entre elles et eux ont collaboré étroitement avec nos partenaires institutionnels de terrain, acteurs essentiels de notre dispositif de formation, notamment pour accompagner nos étudiant·es lors de leurs stages de formation pratique.

Les recherches menées au sein du Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS) ont aussi joué un rôle important dans la compréhension des problématiques sociales et de santé d'aujourd'hui. En mobilisant des approches interdisciplinaires et participatives, ces travaux ont permis de mieux comprendre certaines réalités vécues par les populations concernées, tout en contribuant à éclairer les pratiques professionnelles et nourrir les enseignements et les politiques publiques.

### Adapter et flexibiliser l'offre de formation

**Dans le domaine académique**, deux projets majeurs se sont poursuivis à un rythme soutenu en 2024, avec une implication des représentant·es des milieux professionnels et en lien avec l'augmentation des effectifs étudiantins.

Le premier projet porte sur l'**offre de formation** initiale et continue, qu'il s'agit d'adapter en tenant compte de l'évolution des métiers du domaine social et de la santé. L'augmentation programmée des effectifs étudiantins devra être accompagnée d'une augmentation des effectifs du personnel d'enseignement, et la HETSL saisit cette opportunité pour adapter son offre en enseignements. Un groupe de travail a mené une réflexion sur les problématiques rencontrées sur les terrains et sur l'évolution des métiers. Il a pu aboutir à une liste de thématiques et de compétences devant figurer dans l'offre de formation. Il s'agit aujourd'hui de les mettre en œuvre sur la période de développement 25-28, et de les articuler avec les prochains recrutements, les expertises existantes au sein de la HETSL, les besoins propres aux filières (ex. dédoublement de certains cours), la pertinence au regard de la recherche ou de l'évolution des métiers ou encore la complémentarité avec les offres des autres institutions de formation.

Le deuxième projet sur la **flexibilisation de la formation** veut renforcer l'attractivité des cursus en facilitant leur accès et ce pour différents profils d'apprenant·es, avec un accent particulier mis sur les parcours non linéaires. Une telle évolution devrait permettre une meilleure perméabilité avec les autres niveaux de formation. Pensé comme une contribution à la lutte contre la pénurie de personnel qualifié, le projet répond également à l'évolution des besoins des personnes désireuses de se former ou en formation.

A ce titre, la HETSL se félicite d'avoir pu mener à bien en 2024 la première phase du projet ayant conduit à l'élaboration d'un catalogue d'une vingtaine de mesures pour la formation initiale et la mise sur pied en formation continue d'un premier CAS flexible composé de 3 modules donnant lieu à des micro-certification. Il s'agit du [CAS Intervention en protection de l'enfance et soutien à la famille](#), conçu en étroite collaboration avec la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse. En Bachelor, une première mesure s'est concrétisée avec le lancement d'une [formation passerelle](#) pour les diplômé-es ES avec une procédure facilitée et un accompagnement dans le cadre de la validation d'acquis d'expérience (VAE).

Dans ce contexte se place aussi la poursuite de l'ambitieuse feuille de route figurant dans sa stratégie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage, tant sur le plan de la gouvernance que des ressources humaines dédiées, de la formation et du soutien au personnel. Plus de la moitié des objectifs et des mesures fixées dans la stratégie ont été réalisés.

L'année 2024 a également été marquée par les efforts déployés autour de la formation pratique (FP), tant en ergothérapie qu'en travail social, qui se sont intensifiés afin de disposer d'un nombre suffisant de places pour accompagner l'augmentation des effectifs estudiantins. Les travaux autour de la refonte du CAS PF et l'élaboration d'un nouveau dispositif commun aux deux domaines Santé et Travail social ont également fortement mobilisé la HETSL en tant qu'école abritant ces deux filières.

## Renforcer les conditions de travail

**Dans le domaine des ressources humaines et de l'administration**, la HETSL a poursuivi ses efforts en faveur d'un environnement de travail inclusif, durable et innovant, tout en renforçant ses outils de gestion et en améliorant ses processus internes. Une enquête « Job Stress Analysis » a été menée auprès du personnel, avec la présentation des premiers résultats courant 2024. Cette démarche vise à mieux comprendre les facteurs de stress professionnels et à identifier des axes d'amélioration concrets. Un rapport détaillé de la Commission santé est attendu en 2025. Sur cette base, la Direction communiquera les mesures à mettre en œuvre pour favoriser la qualité de vie au travail.

La HETSL a également été honorée en 2024 du label « Entreprise Partenaire », décerné conjointement par l'Office de l'assurance-invalidité Vaud et Mérites de l'intégration. Cette distinction valorise notre engagement constant en faveur de la formation, de l'emploi et de la réinsertion professionnelle. Elle reconnaît les actions concrètes mises en place : accueil de personnes en situation de handicap, postes adaptés, collaboration étroite avec l'AI Vaud et promotion d'un cadre professionnel inclusif. Ce label est une reconnaissance collective que nous partageons avec l'ensemble de notre personnel, et nous réaffirmons ici notre volonté de poursuivre cette démarche chaque fois que cela est possible, au sein de nos unités et services.

La HETSL poursuit son engagement en faveur du soutien à la relève et de l'amélioration des conditions de travail du corps intermédiaire. Durant la période, la direction a mené à bien un projet de révision des principes de fixation salariale pour les collaborateurs et collaboratrices scientifiques, ceci en étroite concertation avec le Comité de l'association du personnel. Les nouveaux principes applicables dès le 01.03.2025 permettent désormais de valoriser l'expérience professionnelle acquise en dehors du milieu de la recherche académique. Le soutien au perfectionnement des assistant·es (Master-Doctorat), ainsi que l'attention portée à leurs conditions de formation et de travail, continuent de déployer leurs effets dans la constitution d'une relève interne. Ainsi en 2024, et dans le sillage de précédents recrutements, la HETSL se félicite de l'engagement, pour la filière ER, de deux personnes issues du corps intermédiaire - une assistante de réseau en tant que ME et un ex-assistant devenu ME en 2022, et engagé comme PA au terme de procédures ouvertes de recrutement.

Dans une optique de soutien au développement de carrières dans et hors du milieu académique, la HETSL a pu orienter le corps intermédiaire vers les prestations de coaching individualisé et de formation développés par le nouveau Centre de compétences duales de la HES-SO.

Dans une logique d'amélioration continue, le service des ressources humaines a engagé les travaux préparatoires à l'introduction d'un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH). Ce nouvel outil permettra une gestion plus efficiente, intégrée et sécurisée des processus RH. Son déploiement

est prévu à moyen terme, avec pour objectif une simplification administrative et un meilleur accompagnement du personnel.

Sur le plan administratif, la HETSL a poursuivi en 2024 l'optimisation de ses processus, avec une attention particulière portée à l'analyse du fonctionnement du service administratif de l'unité de formation continue. Les recommandations issues de ce diagnostic seront mises en œuvre progressivement en 2025 et 2026, dans une optique de renforcement de l'efficacité.

Enfin, la HETSL est pleinement engagée dans le programme EVA d'évolution du logiciel de gestion académique de la HES-SO. Après deux années de travaux collectifs, EVA passe d'un projet à un programme à part entière, porteur d'une vision à long terme pour repenser l'accompagnement du cycle de vie étudiant. Cette évolution s'appuie sur des fondations solides : une cartographie complète des processus, une mobilisation importante des acteurs concernés et une meilleure maîtrise des risques liés à l'outil actuel.

## Adapter les infrastructures

**Dans le domaine financier, logistique et informatique**, l'année a été marquée par la poursuite de nombreux projets, dont deux qui ont ou auront un impact direct sur les aspects financiers ainsi que sur les infrastructures. Il s'agit d'une part du transfert de la filière en Ergothérapie (projet Symbiose) et d'autre part de l'augmentation du nombre d'étudiant·es et du personnel d'enseignement.

Le service informatique et multimédia (SIM) s'est notamment impliqué dans les travaux de la cellule de soutien à l'enseignement numérique (CSEN). Cette collaboration entre technique et pédagogie a permis en 2024 la transformation d'un local en studio d'enregistrement pour soutenir la stratégie numérique institutionnelle. En matière de cybersécurité, le SIM a renforcé la sécurité des infrastructures réseau pour limiter les risques d'intrusion.

### La HETSL fête ses 60 ans



Mardi 25 juin, 400 personnes étaient réunies au Théâtre de Vidy pour fêter le lancement des 60 ans de la HETSL en présence de la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider et du Conseiller d'État Frédéric Borloz. Après les discours et la projection d'un film, Patrick Chappatte a offert au public une carte blanche sur les coulisses de son métier. Modéré par Alessandro Pelizzari, un débat sur l'engagement en temps de crise a ensuite regroupé des intervenant·es d'horizon divers, avant un spectacle de La Manufacture et un repas en musique. Retour sur la [soirée](#).

### 271 diplômé·es en 2024



Jeudi 14 novembre, la salle Métropole de Lausanne a vibré lors de l'appel sur scène des 271 nouvelles et nouveaux diplômé·es 2024. La remise des diplômes a été célébrée en présence des diplômé·es et de leurs proches, avec 62 diplômes en Ergothérapie et 209 diplômes en Travail social. Avec ses partenaires, la HETSL a aussi remis douze prix en guise de reconnaissance d'une excellence particulière. La fête s'est poursuivie en famille après un apéritif, puis au D ! Club à l'invitation de l'association d'étudiant·es HETSLibre. Retour en [images](#).

### 3 ENJEUX ET PERSPECTIVES

Afin d'identifier ici les tendances globales, les points d'attention et les pistes d'action de la période actuelle, la HETSL s'appuie sur son plan de développement 2025-2028 rédigé à l'intention de la HES-SO. Pour son élaboration, la HETSL s'est basée sur un document éponyme transmis en décembre 2023 au Canton de Vaud, intégrant en sus des éléments ressortis des Assises du social, un événement organisé à la HETSL le 24 novembre 2023, et des réflexions du Conseil de fondation de la HETSL, de son Conseil professionnel et de son Collège des responsables académiques.

Portées par la Commission paritaire professionnelle qui regroupe des représentant·es des employeurs et des employé·es du secteur, les Assises du social ont constaté la pénurie de personnel qualifié dans le domaine du travail social et travaillé deux axes prioritaires : la revalorisation des salaires et des emplois ainsi que l'amélioration de l'accès à la formation des professionnel·les. Cet événement a confirmé que la HETSL s'intègre dans un écosystème qui non seulement se trouve dans une situation pénurique, mais qui doit affronter aussi **trois défis majeurs** :

#### 1. Transfert de la filière Ergothérapie (projet Symbiose)

Le départ de la filière Ergothérapie pour rejoindre le Campus Santé de HESAV à la rentrée académique de septembre 2026 oblige la HETSL à repenser son fonctionnement et son activité. Le projet nécessite un travail minutieux d'accompagnement. Sous l'égide d'un comité de pilotage, il traite toutes les questions en lien avec ce transfert, notamment en termes de personnel, de processus administratifs et d'infrastructures. L'enjeu majeur consiste pour les deux écoles à maîtriser humainement et techniquement ce transfert et à obtenir le maintien, voire un renfort des financements actuels.

Pour la HETSL, l'objectif est double : garantir un transfert du personnel directement rattaché à la filière dans les meilleures conditions et renforcer la capacité de développement de l'école pour compenser ce qui doit aussi être considéré comme une perte d'activité, selon une logique dite « triangulaire » qui permet de maintenir temporairement la même dotation en personnel administratif et technique, en prévision de l'augmentation des effectifs en Travail social. Dans ce cadre, la HETSL et son Conseil de fondation considèrent cette évolution comme une opportunité de repositionnement.

#### 2. Augmentation des effectifs estudiantins

Les domaines du travail social et de la santé représentent un potentiel de croissance certain dans la mesure où les milieux professionnels se mobilisent pour faire face à des pénuries de personnel qualifié. La HETSL a déjà été sollicitée pour augmenter le nombre de ses diplômé·es et mieux répondre aux besoins du marché. Une première augmentation du quota de 20 étudiant·es en première année en Travail social a pris effet à la rentrée académique de septembre 2024, grâce au soutien financier du canton. Les effectifs en Ergothérapie ont également augmenté de 12 étudiant·es en 2024. Le Plan financier de développement de la HES-SO devrait quant à lui permettre de planifier les augmentations jusqu'en 2028. La HETSL peut aujourd'hui s'engager à augmenter le nombre d'étudiant·es en travail social en première année de 230 à 290 entre 2025 et 2028, sous réserve de l'obtention d'un financement correspondant.

Les deux filières étant soumises à une régulation par quotas qui ne répond aujourd'hui pas suffisamment à la demande, un des enjeux sera d'augmenter les effectifs estudiantins, ce qui entraînera aussi une augmentation du nombre de places de stage nécessaire. Il s'agira de questionner les mécanismes de régulation et les règles d'admission des deux filières, dans un contexte où les augmentations budgétaires ne sont de loin pas acquises. Il s'agira également pour la HETSL de procéder à une adaptation de ses locaux, avec une augmentation de la capacité de son grand auditoire à 330 places, afin de faire face à l'augmentation du nombre d'étudiant·es et du corps enseignant en Travail social.

### **3. Une expertise scientifique au service de la société**

L'évolution rapide des problèmes sociaux et de santé a déjà mis à jour la nécessité de renforcer l'expertise scientifique de la HETSL. En collaboration étroite avec ses partenaires, la Haute école veut consolider à l'interne ses champs de compétences et les rendre plus visibles vers l'extérieur, afin d'être davantage en mesure de proposer aux actrices et acteurs de terrain des prestations de service de qualité et mettre à disposition des politiques sociales et des pratiques professionnelles les résultats de ses recherches scientifiques. Il s'agit notamment des expertises réunies au sein de nos cinq Réseaux de compétences, de nos deux Pôles de développement et de l'Observatoire des précarités.

Au nom de la Direction,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'A' followed by a vertical line.

Alessandro Pelizzari  
Directeur de la HETSL

## 4 ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANT·ES

### Rapport annuel des activités d'HETSLibre

---

Cette année a été particulièrement riche et dynamique pour notre association, avec de nombreux projets menés à bien sur différents plans.

Dès le début de l'année, nous avons organisé un apéritif de recrutement accompagné d'une présentation approfondie de l'association, dans le but d'accueillir de nouvelles personnes intéressées par nos actions. L'automne a ensuite été ponctué de plusieurs événements conviviaux : un goûter automnal a réuni des passionné·es de livres et d'art autour d'un moment chaleureux, suivi de près par une soirée d'Halloween animée par des jeux de société.

Deux tournois ont également rythmé le semestre, permettant aux participant·es de s'affronter amicalement au babyfoot et au Jass. Les gagnant·es sont reparti·es avec de chouettes prix, dans une ambiance détendue et festive.

Nous avons aussi eu à coeur de remercier les collaborateur·ice·s de l'école, en organisant un apéritif dédié aux employé·es de l'HETSL, avec une attention particulière pour l'équipe d'intendance qui nous soutient fidèlement dans chacun de nos événements.

La traditionnelle soirée au D, organisée pour célébrer la certification des étudiant·es de troisième année, a permis de clôturer leur parcours dans un esprit festif et rassembleur. Dans cette même dynamique collective, une soirée de fin d'année, co-organisée avec d'autres associations et collectifs, a favorisé une belle collaboration inter-associative au sein de l'HETSL.

Au printemps, l'association a renouvelé avec succès la 3<sup>e</sup> édition du week-end hors mur à Leysin, comptant une trentaine de participant·es, dont les retours ont une fois de plus été très positifs. Le dernier grand événement de cette année sera le Festi'Libre. Nous nous réjouissons d'y découvrir les talents artistiques, parfois méconnus, qui se cachent au sein de notre école.

En dehors de nos projets réguliers, une étudiante a proposé des cours de danse expérimentale ouverts à toutes et tous. Nous espérons que ce type d'initiative inspirera d'autres projets spontanés à l'avenir.

Sur le plan interne, nous avons engagé une révision de certains statuts et documents officiels, dans le but d'améliorer le fonctionnement de l'association. Par ailleurs, nous avons rejoint la Fédération des Associations Étudiantes de la HES-SO (FAE), ce qui permet de renforcer les liens et les échanges entre les différentes hautes écoles.

Cette année a aussi marqué un engagement plus fort de notre part dans la lutte contre le harcèlement, à la suite du rapport mené par la HES-SO. Nous avons participé à la mise en place d'un groupe de travail et proposé des actions concrètes pour rendre plus visibles les ressources existantes. Un second groupe s'est constitué afin de réfléchir aux problématiques rencontrées lors des formations pratiques et proposer des pistes d'amélioration.

Nous sommes fier·es de l'ensemble des actions menées cette année, qui reflètent l'engagement, la créativité et la solidarité au sein de notre association. L'année prochaine s'annonce pleine de changements, puisque la majorité des membres actuel·les vont être diplômé·es. Nous souhaitons à HETSLibre une belle continuité, pleine de nouveaux projets et de beaux moments à partager.

Maya Jaccottet

Présidente d'HETSLibre

*Plusieurs associations proposent aux étudiant·es des espaces d'échanges afin de s'enrichir mutuellement et vivre une expérience de partage. Elles se présentent à l'adresse [www.hetsl.ch/campus](http://www.hetsl.ch/campus).*

## 5 DIPLÔMES ET PRIX DÉCERNÉS

### 5.1 Diplômes remis en 2024

---

BRAVO aux diplômé·es 2024 de la HETSL !

La Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) félicite ses 271 diplômé·es 2024 pour l'obtention de leur Bachelor HES-SO en Travail social et en Ergothérapie.

La remise des diplômes a été célébrée le 14 novembre dernier à la salle Métropole, en présence des diplômé·e·s et de leurs proches. La HETSL a remis à cette occasion 62 diplômes en Ergothérapie et 209 diplômes en Travail social. Grâce au soutien de ses partenaires, la HETSL a aussi remis plusieurs prix en guise de reconnaissance d'une excellence particulière. La fête s'est poursuivie en famille après un apéritif, puis au D ! Club à l'invitation de l'association d'étudiant·e·s HETSLibre.

Voici les diplômé·es HETSL en 2024 :

#### Diplômé·es Ergothérapie (62)

Kevin Aguilar Garcia, Naomi André, Fabien Aubert, Anna Baroni, Mathilde Bavarel, Léna Bazzichi, Mégane Beaud, Amanda Berger, Chloé Berger, Océane Berrut, Floriane Bonadei, Amélie Borgeaud, Tarek Brakch, Fanny Bressoud, Nathalie Charvet, Tiffany Christen, Mathilda Chuard, Laetitia Cinalli, Luca Corthésy, Delphine Cretin, Nora Crétin, Aline Cristina De Oliveira Afonso, Lisa Delacombaz, Géraldine Duval-Ray, Marion Eggimann, Leticia Favre, Elisa Fragnière, Constance Giesser, Loraine Gilliand, Mélissa Jade Greppin, Tiffany Günter, Sasha Heym, Shannon Husson, Naémie Lauber, Marine Leuthold, Léona Martin, Lisa Meyer, Mégane Moix, Lucie Monney, Florence Mora, Aurélie Ott, Alexis Pertuiset, Marie Petite, Devy Philippart De Foy, Léa Raboud, Abigaël Raboud, Eugénie Rebord, Maxime Reymond, Florine Rojas, Romain Savioz, Honorine Schafer, Laetitia Kanako Schira, Sophie Schmid De Grunneck, Lucie Schwab, Brandon Semedo Moreira, Léonie Stämpfli, Maude Stettler, Nicolas Minh-Quang Targé, Emma Volpato, Julien Weibel, Jonathan Wicht, Céline Willemin.

#### Diplômé·es Travail social, orientation animation socioculturelle (32)

Maëlle Amstutz, Maya Antoun, Marie Berchier, Claudia Bieler, Bryan Bischoff, Filipa Borges Coelho, Julie Corbaz, Olivier Dorsaz, Tamara Duka, Eméline Erard, Matéa Estoppey, Maïla Estoppey, Loïc Floquet, Tiphonie Gruaz, Rachel Isoz, Vincent Jacot, Maylis Kinzer, Kimpou-Jorsy M'foum, Axel Meuwly, Dana Michoud, Laurane Moritz, Vincent Pache, Théo Peguiron, Rafael Pereira da Costa, Sandra Perey, Marine Revil, Célia Riva, Audrey RoCHAT, Jules Schminke, Lucie Schneider, Joëlle Vuille, Aurélie Vuilleumier.

#### Diplômé·es Travail social, orientation service social (55)

Matteo Addorisio, Justine Ballaman, Claudine Binggeli, Bérénice Bourquin, Laurène Broye, Yessica Cacheiro Vidal, Sheyla Camarca, Naïma Campana, Gaël Cattin, Elsa Cazes, Agnès Copponnex, Hélène Desarzens, Justine Diaz, Amandine Diserens, Jérémy Duchél, Iona Dufour, Oriana Fedrigo, Melissa Ferroli, Emily Furrer, Oumama Ghedamsi, Manuela Gonçalves Carneiro, Elisa Grossi, Jasmina Grossmann, Bardhyl Hajdini, Mehmet Akif Haskan, Carol Hofstetter, Fanny Jeanneret, Burcu Karakuyu, Gabrielle Keller, Jolène Le Coultre-Badoux, Alia Lièvre, Estefania Lozano, Sara Marques de Sousa, Ivana Mazzarello, Jonathan Mbondo, Liliana Moreira, Marie Nicollin, Simon Nussbaum, Chloé Louisa Ould-Ahmed, Noémie Pasche, Bruno Pedro Pacheco, Leontina Peric, Erblina Racaj, Elise Rawyler, Tatiana Sabot, Jonathan Santolin, Charlotte Savoy, Matthias Scherwey, Océane Schouwey, Laura Sottas, Karim Sugnaux, Emilie Vaucher, Elsa Wannemacher, Salomé Rachel Weber, Shana Willemin.

## Diplômé-es Travail social, orientation éducation sociale (122)

Nabila Abderrassoul, Chloé Ackermann, Thaïs Adatte, Rafael Almeida Mota de Sousa, Emilie Auberson, Elena Avila Munoz, Ngalula-Thérèse Badibengi, Marion Bard, Sylvain Beffa, Camille Rosalie Bellon, Yasmina Benfares, Besjana Berisha, Livia Betti, Noémie Bignens, Jeremy Binz, Gauthier Bouquet, Alexia Emmanuèle Ilona Boutovitch, Simão Brasil da Silva, Alina Bravo Pimentel, Vicky Brugger, Candice Bühlmann, Valentine Burkhalter, Justine Capt, Manon Cara, Jessica Chamoux, Nadine Chauffoureaux, Maurane Claessens, Anastasia Cohen Dumani, Clémence Comte, Leïla Cristi Martínez, Flore-Amélie Crosa, Astrid Curchod, Joanna Da Rocha Louro, Anita Dalipi, Aya Darwich, Gaëlle De Araujo Laville, Sofia De Carlo, Nuno Rafael de Sousa Matos, Diane Decroux, Sébastien Degaudenzi, Rose Emma Deillon, Manon Deiss, Melinda Deli, Saya Digier, Norah Eltschinger, Cécile Fontannaz, Adriana Francisco Marques, Neslihan Frey, Alessio Gabus, Margaux Gaillard, Claudia Gander, Valentine Gaspoz, Sofia Gottraux, Nora Grandjean, Alan Gross, Emma Herzog, Joey Hostettler, Ophélie Hurni, Luca Juillerat, Elisa Junod, Arhad Sean Koutangni, Stephan Lacombe, Adrien Le Van, Oriane Leuenberger, Zoé Maître, Angela Manière, Cindy Marktl, Cindy Martin, Danila Mendolia, Mathieu Mesnier, Zoé Meyer, Manon Meyrat, Fanny Michaud, Julia Migliori, Mathilde Miserez, Ophélie Monney, Christelle Monnier, Aurélie Montet, Emma Morello, Cedric Mundemba, Sara Oliveira, Djellza Olluri, Damira Osmanovic, Aïsha Outemzabet, Sandie Pacheco, Laura Panchaud, Christel Pillonel, Anaïs Rahm, José Ramos Pereira Netto, Emiliano Raspa, Sabrie Reçica, Magali Recordon, Héloïse Renevey, Sara Ribeiro Pinto, Thibault Richard, Loïc Rindlisbacher, Maxime Rouffort, Thomas Rudolph, Léo Saam, Lucile Sacquepey, Amra Sadik, Norah Schaer, Céline Schori, Laura Sergi, Alis Sherafatmand, Lisa Soudy, Denise Stanelli, Loïc Studer, Guillaume Sylvestre, Manon Tardy, Marina Thuillard, Louise Trincat, Antonia Undurruga, Alison Videla, Alex Vionnet, Noa Vona, Jenny Vonmoos, Sunny Vuilleumier, Marzia Wroblewski, Ophélie Zaco, Mathieu Zaggarri, Méline Zbinden.

### 1 diplômé·e = 1 arbre

En guise de félicitations pour la fin de leurs études, la HETSL a offert un arbre à chacun·e de ses diplômé·es lors de la cérémonie. 271 arbres ont ainsi été plantés par [AlmightyTree](#) dans la région de Akamura, à l'ouest du Kenya, avec 70 tonnes de CO2 absorbées en moyenne.



Un certificat a été remis aux diplômé-es.

## 5.2 Prix remis en 2024

---

La HETSL récompense chaque année des actes de formation destinés à préparer les diplômé·es pour la suite de leur parcours professionnel, que ce soit un parcours d'études particulièrement méritant, une période de formation pratique exemplaire ou des travaux de Bachelor d'exception.

Lors de la soirée du 14 novembre, la HETSL a exprimé une profonde reconnaissance à toutes les organisations et personnes qui ont contribué à la remise de ces prix. Leur générosité et leur engagement envers la formation sont la pierre angulaire de la capacité de la haute école à encourager l'excellence académique. C'est le reflet de la diversité des domaines couverts par le travail social et l'ergothérapie. Cela témoigne aussi d'une collaboration étroite avec les milieux de la pratique ainsi que de l'intérêt que les institutions portent aux travaux réalisés, que ce soit en termes d'implication sur le terrain, d'engagement dans les études, ou d'efforts de recherches pour documenter des phénomènes sociaux, questionner des dispositifs existants, donner à voir des réalités méconnues.

### Et les lauréat·es sont...

#### Prix de l'Association Suisse des Ergothérapeutes (ASE)

Le prix de l'ASE récompense un Travail de Bachelor (TB) en Ergothérapie d'excellente qualité, dans le domaine de la politique professionnelle ou du développement professionnel.

Cette année il est décerné à [Chloé Berger](#) et [Floriane Bonadei](#) pour leur Travail de Bachelor intitulé « L'accompagnement au changement d'habitude en ergothérapie. Exploration des facteurs internes et externes des ergothérapeutes lors d'un changement occupationnel réussi ».

#### Prix AVASAD

Le Prix AVASAD est décerné annuellement à un·e ou des étudiant·es de la HETSL pour la qualité d'un ou plusieurs actes de formation centré sur l'aide et les soins à domicile.

Cette année il est décerné à [Élisa Fragnière](#) et [Sophie Schmid de Grunneck](#) pour leur Travail de Bachelor intitulé « Évaluation de l'acceptabilité d'une intervention visant à familiariser les personnes âgées à l'utilisation des transports publics lausannois ».

#### Prix AvenirSocial

Le prix AvenirSocial est décerné annuellement à un·e ou des étudiant·es en Travail social de la HETSL pour la qualité du rapport de fin de Formation pratique 2 (FP2).

Cette année il est décerné à [Sara Oliveira](#) pour son engagement sur la thématique du travail social communautaire.

#### Prix Bellet

Le prix de la Fondation Bellet récompense annuellement un·e ou des étudiant·es de la HETSL pour la qualité d'un Travail de Bachelor dans le champ de l'intervention ou de l'action éducative.

Cette année, il est décerné à [Fanny Michaud](#), [Mathilde Miserez](#) & [Emma Morello](#) pour leur Travail de Bachelor intitulé « L'intégration des parents au travail de réseau : Comment les professionnel·les du travail social intègrent-elles et ils les parents d'adolescent·es suicidant·es dans le travail de réseau ? ».

#### Prix Croix-Rouge vaudoise

Le prix de la Croix-Rouge vaudoise est remis à un·e ou des étudiant·es pour la qualité d'un acte de formation dans le domaine de l'appui communautaire en lien avec les proches aidants, les thématiques liées à la diversité et migration, la précarité et la vieillesse.

Cette année il est décerné à [Fanny Jeanneret](#) pour son Travail de Bachelor intitulé « L'incarcération de la paternité. Des pères détenus face aux défis du maintien des liens en milieu de détention ».

### **Prix du Décanat TS pour un parcours remarquable**

Le prix du Décanat de la filière en Travail social pour un parcours remarquable félicite le 1<sup>er</sup> étudiant à avoir terminé ses études et ayant bénéficié du programme Formation sans frontières de la HETSL. Un grand bravo à [Mehmet Akif Haskan](#).

### **Prix Eben-Hézer**

Le prix Eben-Hézer est décerné à un·e ou des étudiant·es pour la qualité d'un ou plusieurs actes de formation dans le champ du handicap.

Cette année il est décerné à [Tiphonie Gruaz](#) et [Dana Michoud](#) pour leur TB intitulé « L'accès aux sex toys au sein des institutions pour adultes en situation de handicap ».

### **Prix de la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise (FASL)**

Le prix de la FASL récompense un·e ou deux étudiant·es pour la qualité d'un ou plusieurs actes de formation en lien avec l'animation socioculturelle.

Cette année il est décerné à [Maya Antoun](#) qui a particulièrement travaillé la thématique de la « participation des publics » tout au long de sa formation.

### **Prix OSEO**

Le prix OSEO VD est remis pour la qualité d'un TB dans le champ de l'insertion socio-professionnelle.

Cette année il est décerné à [Manon Deiss](#), [Naïma Campana](#) et [Simão Brasil Da Silva](#) pour leur Travail de Bachelor intitulé « Expériences et vécus de femmes détenues à la prison de la Tuilière (Vaud) ».

### **Prix Claude et Monique Pahud**

Le prix Claude et Monique Pahud est remis chaque année à un·e étudiant·e particulièrement méritant·e, en alternance entre la filière en Ergothérapie et la filière en Travail social.

Cette année il est décerné à [Sophie Schmid de Grunneck](#), diplômée en ergothérapie, pour la qualité de l'ensemble de ses études, dans ses travaux comme dans sa participation à la vie de l'école.

### **Prix Qualife**

Le prix Qualife récompense des travaux ou projets innovants liés à la thématique de l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle et encourage à leur concrétisation par un accompagnement de projet personnalisé.

Cette année, [Jonathan Mbondo](#) et [Mathieu Zagari](#) ont remporté le 2<sup>ème</sup> prix ex aequo de la formation initiale pour leur Travail de Bachelor intitulé « Jeunes footballeurs et footballeuses face au système de santé : une relation ambivalente - Exploration des défis et des dynamiques entre les jeunes athlètes de football dans leur système de formation élite et des prestations de soins à disposition ».

### **Prix Rollier**

Le prix Anne-Marie Rollier est décerné à un·e étudiant·e en Ergothérapie qui a démontré des qualités particulières lors des cours de techniques professionnelles et les stages de formation pratique.

Cette année il est remis à [Julien Weibel](#) pour son engagement, sa ténacité, sa motivation ainsi que les excellents résultats obtenus lors de ses formations pratiques.

## 6 LES ÉTUDIANT·ES EN CHIFFRES

### Étudiantes et d'étudiants en filières initiales (Bachelors)

			2024	2023
Nombre de candidatures reçues	Par filière	Filière Travail Social	287	265
		Filière Ergothérapie	214	219
	Par voie d'accès (TS)	Matu. gym.	49	51
		Matu. spé.	81	70
		Matu. pro.	89	86
		Titre étranger	16	16
		Autres	52	42
	Par voie d'accès (ER)	Matu. gym.	67	67
		Matu. spé.	84	77
		Matu. pro.	35	54
		Titre étranger	14	13
		Autres	14	8
	Par genre (TS)	Femmes	212	203
		Hommes	75	62
	Par genre (ER)	Femmes	174	179
		Hommes	40	40
		Total	Total	501
2.2 Nombre d'étudiant·e-s admis en BA <sup>1</sup>	Par filière	Filière Travail Social	206	192
		Filière Ergothérapie	90	78
	Par voie d'accès (TS)	Matu. gym.	40	39
		Matu. spé.	81	69
		Matu. pro.	56	57
		Titre étranger	10	9
		Autres <sup>2</sup>	19	18
	Par voie d'accès (ER)	Matu. gym.	32	31
		Matu. spé.	31	22
		Matu. pro.	15	18
		Titre étranger	5	6
		Autres <sup>3</sup>	7	1
	Par genre (TS)	Femmes	147	147
		Hommes	42	45
	Par genre (ER)	Femmes	72	68
		Hommes	18	10
		Total	Total	279

<sup>1</sup> Les deux filières sont soumises à des quotas d'admission. Pour le travail social le nombre d'admis à la HETSL correspond aux étudiant·es passé·es par la régulation au niveau romand indépendamment de la HE désirée initialement

<sup>2</sup> Les 52 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 23 demandes d'admission sur dossier, 15 demandes avec un autre certificat suisse, 14 demandes avec un titre ES

<sup>3</sup> Les 7 titres d'accès « Autres » se décomposent comme suit : 4 demandes d'admission sur dossier, 3 demandes avec un autre certificat suisse

Rapport annuel 2024

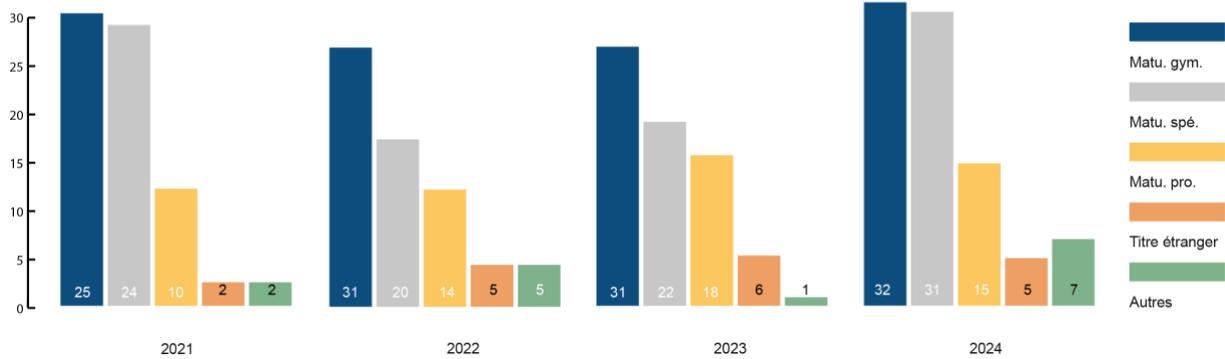
			2024	2023	
Nombre d'étudiant-es en 1 <sup>re</sup> année BA <sup>4</sup>	Par voie d'accès	Filière TS	Matu gym.	47	41
			Matu spé.	92	78
			Matu pro.	69	66
			Titre étranger	11	13
			Autres	20	20
			Total	239	218
		Filière ER	Matu gym.	32	31
			Matu spé.	31	22
			Matu pro.	15	18
			Titre étranger	5	6
			Autres	7	1
Total	90	78			
Nombre d'étudiant-es total	Par filière	Filière TS	695	698	
		Filière ER	256	232	
	Par genre (TS)	Femmes	507	507	
		Hommes	188	191	
	Par genre (ER)	Femmes	216	202	
		Hommes	40	30	
	Par type de formation (TS)	Plein temps	540	543	
		Temps partiel	46	52	
		En emploi	109	103	
	Par type de formation (ER)	Plein temps	256	232	
Total	Total	951	930		
Nombre de diplômé-es <sup>5</sup>	Par filière	Filière Travail Social	210	177	
		Filière Ergothérapie	63	73	
	Par genre (TS)	Femmes	161	122	
		Hommes	49	55	
	Par genre (ER)	Femmes	53	59	
		Hommes	10	14	
	Par type de formation (TS)	Plein temps	178	144	
		Temps partiel	9	15	
		En emploi	23	18	
	Par type de formation (ER)	Plein temps	63	73	
Total	Total	273	250		

<sup>4</sup> Pour la filière TS, l'effectif total d'étudiant-es en première année est de 239 (quota admission de 230 auquel s'ajoute neuf redoublements). L'écart de 24 avec l'effectif régulé (206) s'explique par des candidat-es non soumis-es à la régulation car au bénéfice d'un contrat de travail (21), au bénéfice d'une équivalence (1) ou issus du programme formation sans frontière (2).

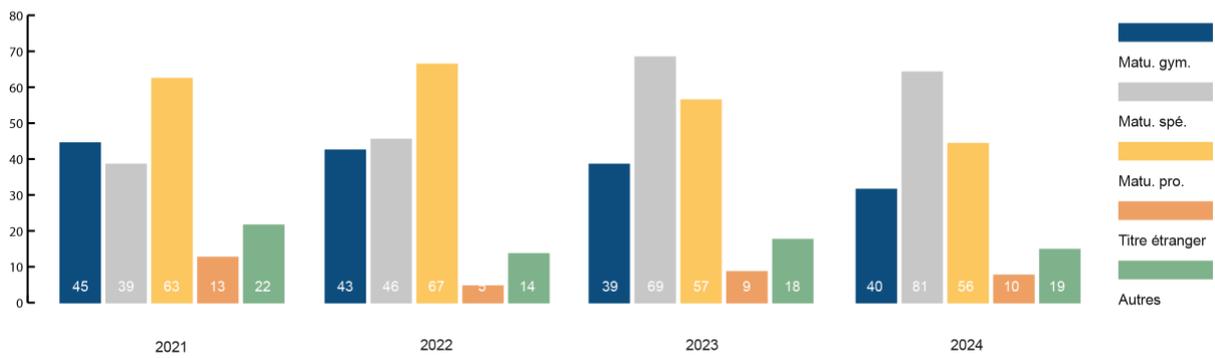
<sup>5</sup> Diplômés réussis de janvier à décembre 2024

# Rapport annuel 2024

## Répartition des étudiant·e·s admis·e·s en ergothérapie par voie d'accès



## Répartition des étudiant·e·s admis·e·s en travail social par voie d'accès



## Répartition des étudiant·e·s par genre : filière BAER



## Répartition des étudiant·e·s par genre : filière BATS



## Étudiantes et étudiants en formation continue

			2024	2023
Nombre d'étudiant·es	CAS	Total	749	663
		dont CAS PF	320	311
	DAS	Total	35	39
		Par titre d'accès par formation		
	CAS de Médiatrice et médiateur culturel	Diplôme d'une HE	631	621
		Admission sur dossier	153	81
	CAS de Praticienne et praticien formateur·trice	Diplôme d'une HE	46	42
		Admission sur dossier	4	9
	CAS de Thérapeute en intégration neuro-sensorielle	Diplôme d'une HE	320	311
		Admission sur dossier	0	0
	CAS en Accompagnement de comportements-défis	Diplôme d'une HE	0	23
		Admission sur dossier	0	3
	CAS en Case management	Diplôme d'une HE	17	13
		Admission sur dossier	7	7
	CAS en Curatelles d'adultes	Diplôme d'une HE	21	14
		Admission sur dossier	9	10
	CAS en gestion d'équipe et conduite de projets	Diplôme d'une HE	28	21
		Admission sur dossier	4	4
	CAS en Prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs	Diplôme d'une HE	89	80
		Admission sur dossier	93	20
	CAS en Santé mentale et psychiatrie sociale	Diplôme d'une HE	17	27
		Admission sur dossier	10	3
	CAS Interprofessionnel en addictions	Diplôme d'une HE	21	21
Admission sur dossier		8	8	
DAS en Art Thérapie	Diplôme d'une HE	46	42	
	Admission sur dossier	9	5	
DAS en Intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale	Diplôme d'une HE	11	12	
	Admission sur dossier	4	3	
Total (CAS, DAS)	Diplôme d'une HE	15	15	
	Admission sur dossier	5	9	
Nombre de diplômé·es	CAS	Total	784	702
		Dont CAS PF	253	285
Total	DAS	Total	95	142
		Total	31	8
		Total	284	293

## 7 RESSOURCES HUMAINES

A la HETSL ce sont 214 personnes qui ont fait la vie de la Haute école. Les collaboratrices et collaborateurs du personnel d'enseignement et de recherche et du personnel administratif et technique comprennent au 31.12.24 :

### Collaboratrices et collaborateurs du personnel d'enseignement et de recherche (PER)

	Nombre	EPT
Professeur·es HES ordinaires	9	8.65
Professeur·es HES associé·es	26	24.45
Maîtres d'enseignement	39	29.25
Adjoint·es scientifiques	8	6
Assistant·es HES d'enseignement	18	16
Assistant·es réseaux de compétences	5	4.20
Assistant·e Master	1	0.40
Collaboratrices·teurs scientifiques	33	21.50
Doctorant·es FNS	3	2.50
Total femmes	99	76.25
Total hommes	43	36.70
Total PER	142	112.95

### Collaboratrices et collaborateurs du personnel administratif et technique (PAT)

	Nombre	EPT
Direction	4	4
Administration générale	4	3.40
Administration de l'Unité de formation continue	8	6
Administration recherche et prestation de service	5	3.70
Bibliothèque	7	4.40
Service communication	4	3.30
Réception	3	1.50
Service d'admission et de gestion des études	12	9.40
Service financier	5	4.40
Service informatique et multimédia	8	7.60
Service intendance	7	5.60
Service des ressources humaines	3	2.30
Unité amélioration continue et projets	2	1.20
Total femmes	53	39.60
Total hommes	19	17.20
Total PAT	72	56.80
<b>Total HETSL</b>	<b>214</b>	<b>169.75</b>

Un réseau d'environ 900 vacataires contribue à la qualité de l'enseignement, partageant les expertises et expériences des milieux professionnels.

## 8 FILIÈRES INITIALES ET 3<sup>ÈME</sup> CYCLE

### 8.1 Travail social

---

Le Décanat et toute la filière en Travail social se sont préparés activement à augmenter progressivement le nombre d'étudiant·es pour les années à venir. L'accueil de 20 étudiant·es supplémentaires à la rentrée académique s'est concrétisé en septembre.

Un groupe de travail sur la flexibilité et l'accessibilité des études a été mis en place, comme annoncé dans les faits marquants de l'année écoulée. Une des premières mesures élaborée a été une formation passerelle pour les diplômé·es en école supérieure (ES) qui obtiennent de facto la moitié des crédits nécessaire à l'obtention du BATS. Cette mesure permettra de faciliter l'intégration de ces personnes dans la deuxième partie de la formation. En effet, jusqu'à ce jour, l'arrivée en deuxième partie de formation était compliquée, notamment en lien avec l'approche programme du BATS impliquant la reprise de contenus issus de la première partie de formation qu'ils et elles n'ont pas suivie. La première session de cette formation passerelle va débiter au printemps 2025 pour un pilote de 3 ans. Ce même groupe de travail a identifié une vingtaine d'autres mesures dont la faisabilité est actuellement à l'étude en termes de flexibilisation de l'offre de formation.

Dans le sillage d'un GT « offre de formation », différentes thématiques ont été renforcées par l'engagement de nouveaux et nouvelles collègues. Ces thématiques sont :

- Éthique
- Vieillesse
- Travail social en milieu résidentiel
- Analyse des politiques publiques
- Pauvreté
- Bas seuil
- Milieu carcéral
- Liens santé/social
- Insertion socioprofessionnelle

D'autres thématiques seront renforcées et/ou intégrées dans le sillage de travaux du GT « offre de formation », dont l'opérationnalisation est prévue sur la période 25-28.

On signale aussi l'engagement de membres du PER dans des associations professionnelles comme la SAGES (Association suisse pour le travail social en lien avec la santé), la SSTS (Société suisse du travail social), dont un membre du PER de la HETSL est le premier Romand à en assumer la présidence.

La filière poursuit aussi le développement des collaborations avec les terrains du travail social, notamment une nouvelle collaboration avec la commission seniors de la Ville de Lausanne dans le cadre d'un module d'approfondissement. Dans le contexte d'augmentation des effectifs étudiant·es, la filière continue d'homologuer de nouveaux lieux pour les formations pratiques afin d'être en mesure de proposer une place de formation pratique à toutes et tous ses étudiant·es.

Avec le précieux soutien financier de la DGES, la filière a pu mettre en place l'Université d'été à Reims sur la thématique de l'innovation sociale, ainsi que le module libre sur le sans-abrisme à Paris.

La HETSL a également réalisé une enquête pour mieux comprendre les conditions de vie et d'études de ses étudiant·es. Les résultats présentés en 2024 ont révélé que, bien que la majorité des étudiant·es assistent régulièrement aux cours et sont globalement satisfait·es de leur formation, elles et ils rencontrent divers défis, tels que l'organisation des cours et le soutien nécessaire pour celles et ceux ayant des problèmes de santé. Les éléments ressortis permettront à l'institution d'en tenir compte dans l'adaptation de son offre (notamment sous forme de la future création d'un poste d'infirmier·ère d'école). Dans ce cadre, la HETSL peut relever notamment sa participation dans la réalisation de la brochure « [Diversité et réussite dans l'enseignement supérieur](#) », un guide pratique illustré pour les étudiant·es, les enseignant·es et les directions d'institutions de formation, Il offre des conseils et des stratégies concrètes pour répondre aux besoins variés des étudiant·es. Avec un seul objectif : la réussite de leurs études dans les meilleures conditions.

## 8.2 Ergothérapie

---

La filière en Ergothérapie s'est engagée en juillet 2024, après avoir mené une auto-évaluation pilotée par la HES-SO, dans une phase d'accréditation prévue par la loi sur les professions de santé (LPSan) de son nouveau PEC-22.

Cette phase doit s'étendre jusqu'en octobre 2025 avec la visite d'expert·es de l'agence d'accréditation.

Le projet Symbiose HETSL-HESAV a continué d'occuper la filière en 2024, avec la participation des co-doyennes aux conseils académiques de HESAV ainsi que l'engagement de plusieurs membres du PER, du PAT et de la Direction dans les groupes de travail pour préparer le transfert de la filière dans les meilleures conditions et garantir le développement des deux écoles.

Avec 90 étudiant·es admise·es à la rentrée 2024, la filière continue sa croissance pour répondre à la pénurie de personnel qualifié dans le secteur de la santé. La filière compte un total de 256 étudiant·es sur l'année académique 2024-2025.

La filière en Ergothérapie a entamé la dernière année d'une édition complète de son nouveau programme issu du plan d'étude cadre 2022 à la rentrée de septembre 2024. Elle a diplômé en novembre la dernière volée d'étudiant·es ayant suivi le programme issu du plan d'étude cadre 2012 lors de la cérémonie de remise des diplômes.

## 8.3 Formation Master

---

Le Master of Arts HES-SO en Travail Social (MATS) est géré par le Rectorat de la HES-SO. Il est porté par les quatre Hautes écoles de Travail social (HETS), en partenariat avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI). Les enseignant·es de la HETSL y sont impliqué·es dans la responsabilité et l'assistanat de modules, la dispense de cours, la direction de stages de recherche, la direction et l'expertise de mémoires de Master, le Comité de filière MATS ainsi que dans le Comité d'admission MATS.

Le Master en Sciences de la santé est conjoint à la HES-SO et à l'UNIL et comporte une orientation Ergothérapie.

37 membres du PER de la HETSL ont contribué en 2024 selon le détail ci-dessous :

Master TS : 2 assist-HES, 5 collab. scientifiques HES, 3 ME, 9 PA et 7 PO et 1 membre de direction

Master Santé : 1 assist-HES, 1 collab. scientifique, 6 ME, 3 PA et 2 PO.

Les membres du PER qui participent à des activités de Master sont toutes et tous au bénéfice d'un contrat de travail avec la HETSL et cet engagement contribue au rayonnement de la haute école.

## 8.4 Doctorats

---

12 professeur·es de la HETSL co-dirigent 19 thèses, en partenariat avec des HEU suisses (Université de Lausanne (2), Université de Genève (3), Université de Neuchâtel (5)) ainsi qu'avec des hautes écoles universitaires en France (4), en Suède (1), au Cameroun (1), au Québec (2) et au Portugal (1) :

- Alexandre Lambelet (PA)
- Aline Veyre (PA)
- Caroline Henchoz (PO)
- Dominique Malatesta (PO)
- Hélène Martin (PO)
- Isabel Margot-Cattin (PA)
- Julie Desrosiers (PA)
- Marc-Antoine Berthod (PO)
- Martine Bertrand-Leiser (PO)
- Morgane Kuehni (PO)
- Oana Ciobanu (PO)
- Stéphane Rullac (PO)

Parmi ces 19 thèses, 10 sont réalisées par des collaborateur·ices de la HETSL (1 collaboratrice de recherche, 2 Maîtres d'enseignement, 7 assistant·es HES) :

- Aurélie Jung, « L'accompagnement des endeuillé·es au sein de dispositifs professionnels d'aides et de soutiens ». La thèse a été soutenue avec succès en mars 2024.
- Mathilde Berger, « Co-conception d'un dispositif numérique de soutien à l'autogestion de l'activité physique et de la douleur pour les personnes souffrant de lombalgie chronique ». La thèse a été soutenue avec succès en décembre 2024.
- Romain Papaevangelou, « Impact sur les pratiques des professionnel·le·s des logiques qui sous-tendent l'évaluation dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle »
- Romain Descloux, « Répondre au sentiment de stigmatisation des jeunes en mesure d'insertion socio-professionnelle ».
- Melissa Ischer, « Vieillesse des personnes en situation de handicap : analyse du vécu de l'entourage ».
- Valentine Perrelet, « Interventions de soutien pour accompagner le processus d'inclusion des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme en milieu scolaire dans le cursus obligatoire en Suisse »
- Emmanuelle Guillaume-Gentil, « Socio-anthropologie de la corpulence durant la grossesse et le post-partum en Suisse romande »
- Ophélie Guerdat, « Accès et nonaccès aux prestations à travers les rencontres aux guichets sociaux ».
- Julie Tiberghien, « Une promesse d'efficacité et d'objectivité : enquête sur l'influence des outils numériques dans les Centres sociaux régionaux ».
- Aline Félix, « L'intégration de l'expertise usagère dans les pratiques du travail social en Suisse : Enjeux, modalités et perspectives pour une innovation sociale durable ».

Par ailleurs, les membres du PER sont appelé·es à être membre d'un jury de thèse, ou à faire partie d'un comité de suivi de thèse (15).

## 9 UNITÉ DE FORMATION CONTINUE

L'Unité de formation continue (UFC) de la HETSL a accueilli en 2024 2'150 participant·es (+ 6% par rapport à 2023) au sein de ses différentes offres de formation : formations postgrades HES-SO (MAS, DAS, CAS), formations certifiantes HETSL, formations courtes, ainsi que formations sur mandats et interventions en institutions. La formation continue se situe au cœur des enjeux de pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs socio-sanitaires et de la complexification des situations à gérer par les professionnel·les et les institutions.

En 2024, l'UFC a œuvré activement pour fournir des réponses aux défis auxquels sont confrontées les institutions socio-sanitaires. Premièrement, l'Unité a doublé les volées du CAS de praticienne et de praticien formateur Vaud (CAS PF) en accueillant près de 220 participant·es en septembre 2024. Grâce à une réponse forte et conjointe des trois écoles partenaires (HESAV, Institut et Haute école de la santé La Source et HETSL), les équipes pédagogiques se sont mobilisées pour adapter le dispositif de formation, en attendant une réforme plus profonde prévue pour la rentrée 2026-2027.

Deuxièmement, l'Unité de formation continue a procédé à une réorganisation interne visant à répondre de manière flexible aux besoins des professionnel·les et des institutions. Les changements dans l'organisation visent à rendre l'accès aux formations plus flexible, à favoriser les échanges interprofessionnels, à renforcer la qualité de l'offre et à miser sur les synergies avec d'autres partenaires. L'entrée en vigueur d'un nouveau règlement de la formation continue de la HES-SO en août 2024 a donné une impulsion positive à ces orientations, avec l'introduction de deux nouveautés majeures : la microcertification et l'abolition du quota lié aux titulaires de tertiaire B dans les programmes postgrades tels que les CAS, DAS et MAS.

Concrètement, l'UFC a pu déposer en septembre 2024 trois dossiers pour l'ouverture de trois microcertifications HES-SO (entre 4 et 5 crédits ECTS) dans le champ de la protection de l'enfance et du soutien à la parentalité, pouvant être suivies de manière indépendante ou dans le cadre d'un CAS. Cette nouvelle offre de formation permet aux participant·es et aux institutions de choisir entre une formation longue, avec un investissement financier et temporel conséquent, ou un suivi plus flexible, avec la possibilité d'échelonner les coûts et les sessions d'une formation postgrade.

En parallèle au travail de développement de nouvelles offres de formation continue, l'UFC a également procédé au recentrage de ses activités autour du travail social. Ainsi, le DAS en thérapie avec le cheval organisé historiquement par la HETSL a été transmis à la Haute école ARC, qui prévoit l'ouverture d'une nouvelle en janvier 2026. L'UFC s'est également retirée du partenariat autour du CAS en hypnose pour recentrer ses ressources sur le développement de microcertifications.

L'UFC reste également à l'écoute des besoins des partenaires de terrain avec la mise en place de formations en institutions. Les demandes de supervisions demeurent très importantes, souvent en réponse à de grands problèmes émergents dans les institutions. En 2024, une augmentation des mandats en institution a été possible. Toutefois, les sollicitations restent largement supérieures aux réponses que l'UFC peut apporter. Un renforcement des ressources mobilisées pour répondre à ces sollicitations (plus d'une centaine par an) est prévu pour 2025.

Enfin, le travail en réseau est resté au cœur de l'activité de l'UFC et va être encore renforcé. Par des partenariats importants avec des institutions de formation (HE, HES-SO, UNIL, HEP, etc.), différentes directions générales et services du Canton de Vaud (DGEJ, DGCS, DGEO, SCAJE, SCTP, etc.) et des partenaires de terrain (GREA, Pro Mente Sana, Coraasp, Proenfance, etc.), l'UFC vise à s'insérer de manière complémentaire dans le réseau socio-sanitaire et à fournir une réponse pertinente aux défis des institutions et des professionnel·les de celui-ci.

L'UFC travaille également, en collaboration avec la filière de BATS, au développement d'une offre destinée aux professionnel·les nouvellement diplômé·es et embauché·es avec peu d'expérience professionnelle, afin de les soutenir dans l'adaptation à un contexte de travail exigeant. Le dispositif vise à renforcer les chances d'intégration, évitant ainsi les turnovers, et à permettre aux jeunes diplômé·es de partager leurs expériences et difficultés, tout en les accompagnant dans leur changement de statut et la prise de responsabilités qui en découle.

## 10 LARESS

En 2024, 45 projets de recherche sont en cours, dont 16 financés par le FNS, 13 par d'autres fonds (Fondation Morgane Wilde, Conseil canadien de recherches en sciences humaines, le FNRS de Belgique, etc.), 9 par la HES-SO, 6 par la Fondation pour la recherche en faveur des personnes handicapées (Innovation Booster), ou encore 1 financé par COST-Action, un fonds européen. Ce dernier, « [Building opportunities for participation and accessibility through lifelong community mobility](#) » réunit pas moins de 32 pays au sein du Management Committee sous la responsabilité d'Isabel Margot-Cattin.

Par ailleurs, 31 recherches mandatées sont en cours de réalisation en 2024, sous forme d'évaluation, d'enquêtes et d'analyses de données, ou encore de développements et d'accompagnements de projets. Ces recherches sont mandatées en majorité par des associations, institutions ou autres HES (16). Les autres sont mandatées par la Confédération (6), un Canton ou une Commune (9). Parmi les projets débutant en 2024, on peut citer notamment « [Analyse du projet d'accueil socioéducatif des requérant-es mineur-es non accompagné-es de la FOJ](#) » (Fondation officielle de la jeunesse), ou encore le projet « [Encourager la participation des filles dans les activités de loisir](#) » qui a abouti à la publication d'une brochure.

En 2024, les membres du PER ont publié :

- 42 articles dans des revues professionnelles
- 34 articles dans des revues peer-review
- 34 chapitres de livre
- 15 rapport de recherche
- 13 chapitres de livre peer-review
- 12 autres types de publications
- 6 ouvrages destinés à un public professionnel
- 2 actes de conférences
- 2 ouvrages scientifiques

Par ailleurs, 23 revues bénéficient des connaissances expertes des membres du PER au sein de leur comité de rédaction, ou pour coordonner un numéro spécial.

La diffusion des résultats des recherches s'effectue également par la présentation des travaux lors de conférences (215), données dans des colloques ou congrès scientifiques, ou encore lors d'événements à destination des professionnel·les ou tout public. Ou encore par des interventions dans les médias telles que 29 dans la presse écrite, 14 dans des émissions radio, 5 dans des émissions TV et 3 dans des podcasts (« [Inclusivement vôtre](#) » de la RTS) ; une série de six épisodes du Podcast Telling Death a par ailleurs été produite dans le cadre d'un projet de communication scientifique en lien avec deux recherches financées par le Fonds national. Cette série est disponible sur un site internet dédié ([www.tellingdeath.ch](http://www.tellingdeath.ch)) et sur toutes les plateformes (spotify, deezer, apple podcast, etc.).

Les membres du PER sont régulièrement appelé·es à faire des expertises de projets de recherche (34) à l'attention de fonds de financement de recherche ou des expertises d'articles (23) pour des revues. Iels représentent la HETSL au sein de comité d'associations, telles que l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF), l'Association suisse des ergothérapeutes, le Groupement romand d'études des addictions (GREAA) ou encore Part21.

## 11 MANIFESTATIONS ET RÉSEAUX DE COMPÉTENCES

La HETSL est un lieu de vie et de rencontres pour les étudiant·e·s, les professeur·e·s, les professionnel·le·s du travail social et de l'ergothérapie mais également pour un public plus large.

En ce qui concerne l'organisation d'événements et la transmission de savoirs, la HETSL a proposé quelque 60 manifestations en 2024, soit 10 de plus qu'en 2023, dont une trace est conservée à la rubrique [www.hetsl.ch/evenements](http://www.hetsl.ch/evenements).

L'[observatoire des précarités](#) a poursuivi ses activités, avec l'objectif de favoriser la rencontre entre enseignant·es, chercheur·es, étudiant·es, actrices et acteurs de l'action sociale et sanitaire autour d'intérêts communs.

Les cinq réseaux de compétences ont continué à jouer un rôle important au sein de la HETSL, en réunissant des expertises autour de thématiques spécifiques et en favorisant les synergies entre production de connaissances et transfert de celles-ci, que ce soit au niveau de la formation (initiale et continue) ou plus largement, du monde professionnel ou de la cité.

### **Âge, vieillissements et fin de vie (AVIF)**

[www.hetsl.ch/avif](http://www.hetsl.ch/avif)

### **Occupation humaine et santé (OHS)**

[www.hetsl.ch/ohs](http://www.hetsl.ch/ohs)

### **Genre et travail social (GeTS)**

[www.hetsl.ch/gets](http://www.hetsl.ch/gets)

### **Participation sociale des personnes avec troubles neurodéveloppementaux (Neurodev)**

[www.hetsl.ch/neurodev](http://www.hetsl.ch/neurodev)

### **Marché du travail, insertion et sécurité sociale (MaTISS)**

[www.hetsl.ch/matiss](http://www.hetsl.ch/matiss)

Les [pôles de développement](#) « Enfance, jeunesse et familles » et « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique » ont également contribué par leurs actions au partage des connaissances dans leurs domaines d'expertise.

## 12 BILAN ET COMPTES DE RÉSULTATS

### Bilan (au 31 décembre)

	2024	2023
<b>ACTIF</b>		
Trésorerie	3 990 910	3 781 527
Réalisables	3 483 019	2 156 564
Actif immobilisé	6 970 102	7 319 665
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>14 444 031</b>	<b>13 257 756</b>
<b>PASSIF</b>		
Capitaux étrangers à court terme	8 364 444	7 403 308
Capitaux étrangers à long terme <sup>1</sup>	3 803 907	3 996 740
Fonds de renouvellement	210 532	210 532
Fonds de réserve et d'innovation (FRI)	1 567 176	1 481 015
Capital propre	80 000	80 000
Résultat de l'exercice	417 972	86 161
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>14 444 031</b>	<b>13 257 756</b>

### Comptes de résultat (au 31 décembre)

	2024	2023
<b>CHARGES</b>		
Charges du personnel	29 181 396	27 916 905
Charges de fonctionnement	4 341 223	4 179 690
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>33 522 619</b>	<b>32 096 595</b>
<b>PRODUITS</b>		
Produits écolages Bachelor & Master	1 744 430	1 731 147
Produits Unité formation continue	3 521 609	3 466 167
Produits LaReSS (Recherche - PS)	4 093 773	3 528 372
Produits autres	2 247 428	2 122 106
Total des Produits propres	11 607 240	10 847 792
Subvention HES-SO	16 832 908	16 741 032
Subvention cantonale <sup>2</sup>	5 500 443	4 593 931
Total des Subventions	22 333 351	21 334 963
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>33 940 591</b>	<b>32 182 755</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>417 972</b>	<b>86 160</b>

<sup>1</sup> Y compris Fonds affectés.

<sup>2</sup> Subvention nette après prise en compte du résultat de l'exercice.

BfB Fidam révision SA  
Avenue des Baumettes 23  
Case postale 183  
CH-1020 Renens VD 1

Téléphone +41 (0)21 641 46 46  
Téléfax +41 (0)21 641 46 40  
E-mail : contact@bfbvd.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la  
**Fondation Haute école de travail social et  
de la santé Lausanne - HETSL**  
Lausanne

**BfB**

#### **Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Haute école de travail social et de la santé Lausanne - HETSL, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### **Fondement de l'opinion d'audit**

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



### **Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels**

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre, responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



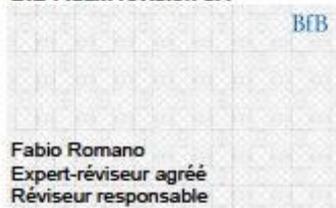
**Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

En outre, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Renens, le 15 avril 2025

**BfB Fidam révision SA**



**Annexes**

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- tableau des flux de trésorerie
- annexe

## 13 COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION

### Présentation et composition

L'Association École d'études sociales et pédagogiques a été créée en 1964, suite à la réunion des activités de formation de l'École d'assistantes sociales et d'éducatrices – créée en 1952 et devenue la Fondation Gustave Curchod en 1955, et du Centre de formation d'éducateurs pour l'enfance et l'adolescence inadaptées – créé en 1954 à Lausanne et dirigé par Claude Pahud.

En 1985, l'Association de l'École d'études sociales et pédagogiques a cédé son nom à la Fondation du même nom, ainsi que ses actifs et passifs à titre de capital initial. En 2020, le nom de l'école a changé, passant d'École d'études sociales et pédagogiques – éesp à Haute école de travail social et de la santé Lausanne – HETSL.

Conformément aux articles premier et trois LHEV, la Fondation et la Haute école de travail social et de la santé Lausanne – HETSL sont soumises à la LHEV, à son règlement d'application (RLHEV), ainsi qu'à la Convention intercantonale sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale HES-SO (art. 1). Les organes de la Fondation sont le Conseil de fondation, le Conseil professionnel et l'Organe de révision (art. 7).

Le Conseil de fondation est composé de :

- a. Cinq à sept personnes cooptées par le Conseil de fondation, parmi lesquelles seront choisies celles assurant les fonctions de président·e, de vice-président·e et de trésorier·ère de la Fondation.
- b. Le profil des membres comprend des compétences dans les domaines académique, professionnel, juridique, financier, politique et de la gestion. Les membres doivent en outre manifester une sensibilité et un intérêt pour les missions de l'école. Leur domaine d'activité ne doit pas impliquer un rôle direct dans le financement de l'école.
- c. La Directrice ou le Directeur de l'école ainsi que la Présidente ou le Président du Conseil professionnel siègent en principe au Conseil à titre d'invité permanent avec voix consultative (art. 10).

#### Présidente :

Anne-Catherine Lyon, ancienne Conseillère d'État

#### Membres au 31.12.2024 :

- Vincent Grandjean, Vice-Président, ancien Chancelier de l'État de Vaud
- Claude Meyer, ancien Chef du Service d'audit interne du CHUV
- Oliver Peters, ancien directeur général adjoint du CHUV, ancien Vice-directeur de l'Office fédéral de la santé publique
- Daniel Oesch, Professeur de sociologie économique, Institut des sciences sociales, UNIL
- Elisabeth Ruey-Ray, membre du Comité de AORIS (OrTra santé social Vaud), Présidente de la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance, Vice-présidente de l'École supérieure en éducation de l'enfance (esede)
- Irène Schmidlin, avocate
- Jacques-André Schneider, avocat spécialisé en droit social, ancien chargé de cours et professeur titulaire UNIL, ancien expert auprès des Commissions de la santé et de sécurité sociale du Conseil national et du Conseil des États